



POURQUOI LES CHEMINOTS DES GARES SERONT EN GRÈVE LE 13 MARS ?

▶ UNE VOLONTÉ POLITIQUE DU TOUT DIGITAL CONTRAIRE AUX VALEURS DU SERVICE PUBLIC SNCF !

La SNCF pousse les usagers vers des outils digitaux pour optimiser ses tarifs et le remplissage de ses trains. **Les logiciels et algorithmes qui organisent désormais la distribution des billets sont paramétrés pour générer un maximum de profit, quitte à priver les usagers de solutions de transport.**

En effet, les réservations longues distances, plus chères, sont privilégiées par rapport aux trajets plus courts, pour lesquels les trains sont affichés complets. Dans le même temps, La SNCF met à disposition de ses vendeurs et vendeuses, un outil de vente inachevé, qui ne sera totalement opérationnel qu'en 2025. Cet outil multiplie les opérations pour finaliser les ventes ou refaire des billets, ce qui allonge les temps de transaction et les temps d'attente en gare.

Les voyages deviennent un véritable parcours du combattant !

▶ UNE DÉGRADATION DE LA PRISE EN CHARGE LIÉE AU MANQUE DE PERSONNEL ET À L'ABUS DE CONTRATS PRÉCAIRES !

En effet, chaque Région veut décider de sa propre politique tarifaire : jungle dans les tarifs, expansion du low-cost, billets non remboursables, suppression des correspondances avec un report systématique en cas de retard de train... **Bref, comme le dénonce la CGT, l'ouverture à la concurrence et la libéralisation des chemins de fer s'opèrent au détriment des usagers et des cheminots !**

Après avoir vécu la suppression de 1 200 emplois au service des voyageurs en 3 ans, les cheminots comme les usagers subissent de nombreuses **fermetures de gares et de guichets**. Les voyageurs sont donc laissés pour compte d'une politique dévastatrice et rétrograde, comme l'a dénoncé le défenseur des droits de l'Homme en 2021.

La SNCF poursuit sa **casse des conditions sociales des cheminots** et sa logique de précarisation des emplois en usant de CDD, intérimaires et autres contrats aidés pour les seniors. Dans les centres d'appels, environ 30 % de la charge de travail des appels sont dirigés vers des centres externes à la SNCF !

Enfin, la SNCF expose ses salariés aux risques psychosociaux lorsqu'elle met en place des organisations du travail où la vente est assurée en mobilité, comme en Ile-de-France, ou encore quand les espaces de vente deviennent de simples caisses en libre-service.

Les cheminots, avec la CGT, revendiquent :

- Une entreprise SNCF unique, publique pour assurer un service de qualité !
- Une tarification plus simple et homogène sur le territoire,
- L'abandon de l'ouverture à la concurrence qui ne sert ni l'intérêt des usagers, ni celui des cheminots,
- Un taux de TVA applicable aux billets de 5.5 % au lieu des 10 %,
- Une prise en charge des frais de transport domicile/travail pris à 100 % par l'employeur,
- La réhumanisation des gares avec des cheminots formés aux exigences du Service Public ferroviaire,
- La ré internalisation des charges de travail à la SNCF.

